

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis contre cet énième projet de Jpee dans notre commune.

Je souhaite aussi dénoncer l'encerclement des hameaux et du village de Beauvilliers.

Contrairement à ce que veut bien communiquer notre maire, la grogne monte et non les habitants ne sont pas pour cet énième projet et non ils ne sont pas non plus satisfaits des parcs existants.

Trop c'est trop, il est temps de dire STOP.

Jpee à déjà déposé un nouveau dossier éoliennes citoyennes 8 dans les services de l'état en aout 2021, sur le même site que éoliennes citoyennes 11, pourquoi ne pas traiter le dossier dans son ensemble?

12 éoliennes ont moins de chance de passer que 6 + une extension de 6 ?

Il faut savoir que la mairie dit ne pas être au courant des parcs en études sur son territoire, vous savez comme moi que cela n'est pas possible. et si l'on s'en donne la peine on arrive à trouver des comptes-rendus avec les informations suivantes.

Voici la liste de ce qui nous attend, ci-joint un schéma.

éoliennes citoyennes 8 (+6)
éoliennes citoyennes 18 (1 ?)
éoliennes citoyennes 03 (+6)
éoliennes citoyennes 02 (+4)
centrale eolienne de Moisville (+ 4)
éoliennes EDF énergie (+ 8)

Donc aux 38 éoliennes déjà présentes à moins de 5 km il y faudra en ajouter 35 pour lesquelles la mairie à déjà donné son accord.

73 éoliennes pour un territoire rural de quelques km2 ... qui devient donc une véritable zone industrielle, un désastre.

Monsieur le commissaire, voulez vous vivre au milieu d'une zone industrielle qui produit des nuisances 7 jours sur 7, 24h sur 24 ?

Monsieur le commissaire, seriez-vous prêt à investir pendant 20 ans pour une maison encerclée d'éoliennes ?

Je ne pense pas ! qui va nous indemniser ? personne, car des études montrent qu'il n'y a pas d'impact...

Une partie du dossier date de 2016, nous sommes en 2022...

Les parcs existants déjà en service sont notés comme "en projet" sur une partie des documents , (parcs des egrouettes, parc un vent souffle dans la plaine, parc de Genonville)

Jpee ne fait pas mention du parc de Moisville alors même que l'enquête publique 2021 de ce parc fait bien mention du parc citoyenne 11.

Aucune étude sur les ombres projetées d'un parc à 700 m à l'ouest de Hombière et 700 m à l'est de Villarceaux je pense que c'est le minimum.

Merci de nous aider à Stopper la folie de nos représentants en émettant un avis défavorable.